

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois (S.A.G.E.)

Tableau de bord 2014



INTRODUCTION

Le tableau de bord de suivi du SAGE est une évaluation de la mise en œuvre du SAGE sur le territoire. Cette analyse se base sur des indicateurs de suivi.

Les indicateurs suivants ont donc été élaborés en concertation avec la DREAL Nord Pas de Calais et l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Le travail réalisé permet de renseigner différentes thématiques par des indicateurs de suivi dont la fréquence de renseignement est variable. Les indicateurs définis ont été choisis pour : leur spécificité, leur cohérence, leur fiabilité, leur reproductibilité et leur chiffrage.

Le tableau présenté ci-dessous reprend les thèmes, le nom des indicateurs, et leur source.

Ces indicateurs sont amenés à évoluer dans le temps. Des amendements, précisions ou suppressions pourront être apportées.

Ce tableau de bord présente une évaluation de l'état du territoire sur la thématique de l'eau et ne reprend pas la totalité des actions et des efforts qui ont pu être engagés sur le territoire.

LISTE DES INDICATEURS

- Indicateur 01 :** Etat qualitatif des masses d'eaux superficielles selon les critères retenus dans le cadre de la DCE
- Indicateur 02 :** Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE
- Indicateur I-01 :** Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.
- Indicateur II-01 :** Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.
- Indicateur II-02 :** Taux de desserte des réseaux d'assainissement.
- Indicateur II-03 :** Rejets des STEP par an
- Indicateur II-04 :** Nombre de stations d'épuration ayant mis en place l'autosurveillance
- Indicateur II-05 :** Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Indicateur II-6 :** Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.
- Indicateur II-7:** Rejets des industries à redevance « Agence »
- Indicateur II-8 :** Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL
- Indicateur II-9 :** Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »
- Indicateur II-10 :** Etat des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire : superficie des exploitations et nombre d'exploitants.
- Indicateur III-01 :** Linéaire de cours d'eau couvert par un programme pluriannuel d'entretien et/ou faisant l'objet d'un plan de gestion.
- Indicateur III-02 :** Restauration de la continuité écologique : plus grand tronçon franchissable en dévalaison et montaison
- Indicateur III-03 :** Recensement des espèces végétales et animales invasifs recensés sur le territoire
- Indicateur IV-01 :** Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.
- Indicateur IV-02:** Rapport entre le nombre de PPRI approuvé et programmé
- Indicateur IV-03 :** Programme de lutte contre les inondations
- Indicateur V-01 :** Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois
- Indicateur V-02 :** Evolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois
- Indicateur V-03 :** Nombre de rats musqués piégés
- Indicateur VI-01 :** Nombre d'actions de communication initiées par la CLE
- Indicateur VI-03 :** Nombre de connexions par année sur le site du SAGE

Etat qualitatif des masses d'eau superficielles

Indicateur 01 :

Etat qualitatif des masses d'eaux superficielles selon les critères retenus dans le cadre de la DCE

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Source :

AEAP

Indicateur du SDAGE et DCE

ME cours d'eau : état écologique, physico-chimique, biologique, polluants spécifiques et état chimique des masses d'eau cours d'eau.

Dernière période d'évaluation disponible : 2011-2012

NOM MASSE EAU	PERIODE	Etat biologique DCE (arrêté 2010)	Etat chimique DCE (directive 2008/105/CE)	Etat physico-chimique DCE (arrêté 2010)	Etat ou potentiel écologique DCE (arrêté 2010)	Etat polluants spécifiques DCE (arrêté 2010)
AA CANALISEE DE CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE NEUFOSSEE A LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE LA HAUTE COLME	2006 - 2007	Bon		Moyen	Mauvais	
	2007 - 2007		Mauvais			Incertain
	2007 - 2008	Bon		Bon	Médiocre	
	2008 - 2008					Incertain
	2008 - 2009	Bon		Bon	Médiocre	
	2009 - 2009					Bon
	2009 - 2010	Bon		Bon	Médiocre	Bon
	2010 - 2011	Bon		Bon	Moyen	Bon
	2011 - 2011		Mauvais			
2011 - 2012	Bon		Bon	Moyen	Bon	
AA RIVIERE	2006 - 2007	Bon		Bon	Bon	
	2007 - 2007		Mauvais			Incertain
	2007 - 2008	Bon		Bon	Bon	
	2008 - 2009	Bon		Bon	Bon	
	2009 - 2009					Bon
	2009 - 2010	Bon		Bon	Bon	Bon
	2010 - 2011	Bon		Bon	Bon	Bon
	2011 - 2011		Mauvais			
2011 - 2012	Bon		Bon	Bon	Bon	

Les masses d'eau de surface du SAGE

Code européen masse d'eau	Nom masse d'eau	Catégorie de masse d'eau	Fortement modifiée?	Artificielle?
FRAL01	ETANGS DU ROMELAERE	Masse d'eau pland'eau	oui	non
FRAR01	AA CANALISEE DE CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE NEUFOSSEE A LA CONFLUENCE AVEC LE CANAL DE LA HAUTE COLME	Masse d'eau cours d'eau	oui	non
FRAR02	AA RIVIERE	Masse d'eau cours d'eau	non	non

Etat qualitatif des masses d'eau souterraines

Indicateur 02 :

Etat qualitatif des masses d'eaux souterraines selon les critères retenus dans le cadre de la DCE

ME souterraines : état chimique et quantitatif des masses d'eau souterraines.

Evaluation sur 6 ans, dernière évaluation en date 2006-2011

PERIODE EVALUATION	NOM MASSE EAU	Etat chimique des eaux souterraines (directive 2006/18/CE)	Etat quantitatif des eaux souterraines (directive 2006/18/CE)	Tendance à la hausse des concentrations en nitrate en eau souterraine
2006 - 2011	Craie de l'Audomarois	mauvais	bon	non
	Craie de l'Artois et de la vallée de la Lys	mauvais	bon	non
	Sables du Landénien des Flandres	bon	bon	oui

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Source :

AEAP

Indicateur du SDAGE et DCE

OBJECTIFS	N°	Masse d'eau	Bon état / potentiel écologique	Bon état quantitatif Eaux souterraines	Bon état qualitatif Eaux souterraines
	AR01	Aa canalisée	2021 (phosphore)	-	-
	AR02	Aa rivière	2015	-	-
		Romelaere	2015	-	-
	1001	Craie de l'Audomarois	-	2015	2027

Tableau 4 : Objectif D.C.E.

I. Sauvegarde de la ressource en eau

Indicateur I-01 :

Volumes d'eaux prélevés en fonction des usages dans les eaux souterraines et superficielles.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

m3

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

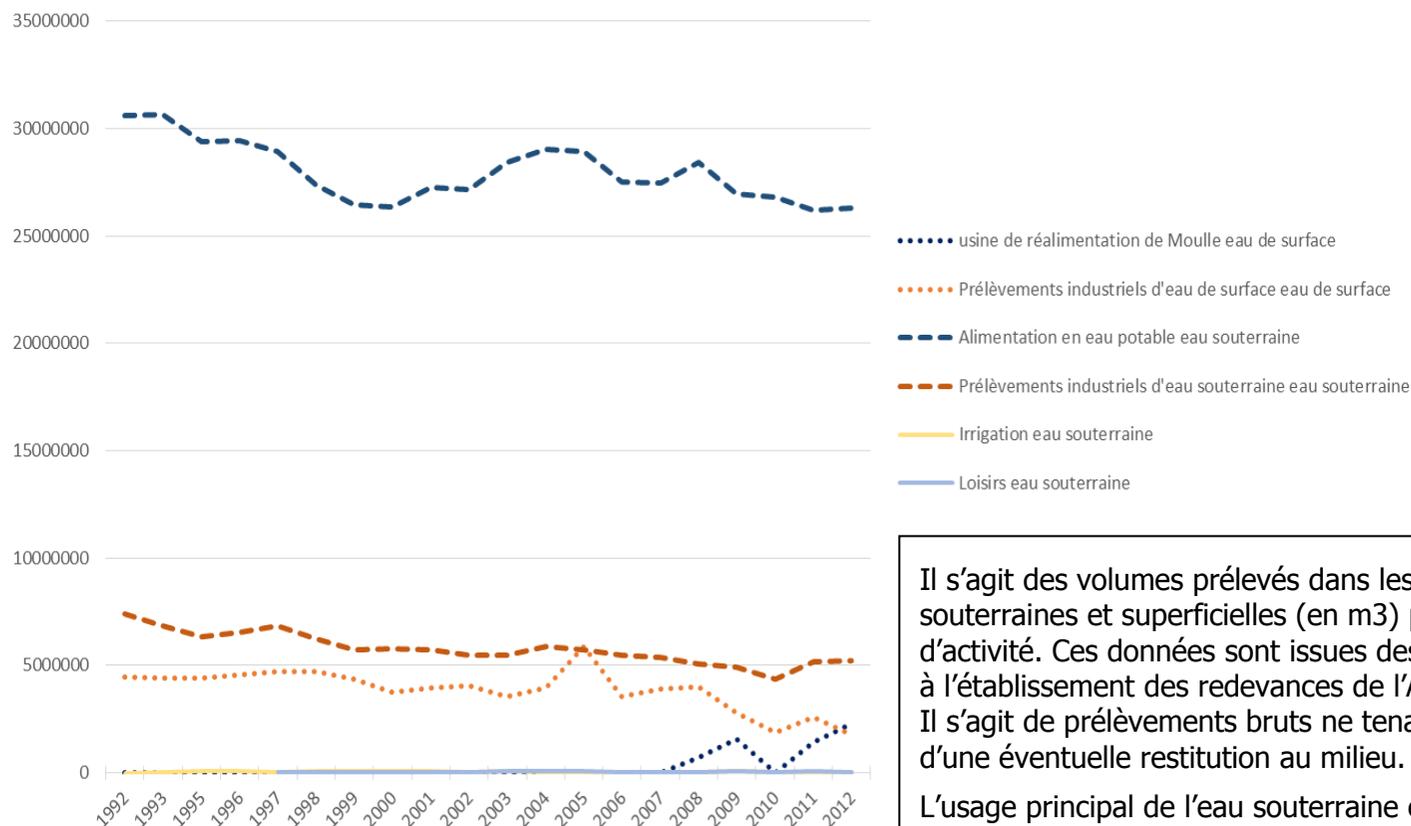
Indicateur du SDAGE

Résultats : Estimation des prélèvements par usage et par ressource pour l'année 2012

Les volumes de prélèvements sont estimés à partir des données de redevances pour prélèvements sur la ressource en eau. Les dernières données disponibles le sont pour l'année 2012

		Alimentation en eau	Industrie	Irrigation	Loisirs	Total	%
2012	Eau de surface	2288972	1800118			4089090	11,46
	Eau souterraine	26317721	5230229	16603	38311	31602864	88,54
	Total	28606693	7030347	16603	38311	35691954	100,00
	%	80,15	19,70	0,05	0,11	100	

Evolution des prélèvements en eau par origine et par usage



Il s'agit des volumes prélevés dans les eaux souterraines et superficielles (en m3) par secteur d'activité. Ces données sont issues des données utiles à l'établissement des redevances de l'Agence de l'Eau. Il s'agit de prélèvements bruts ne tenant pas compte d'une éventuelle restitution au milieu.

L'usage principal de l'eau souterraine est la production d'eau potable.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-01 :

Les zonages d'assainissement des eaux usées : état d'avancement.

Indicateur II-02 :

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

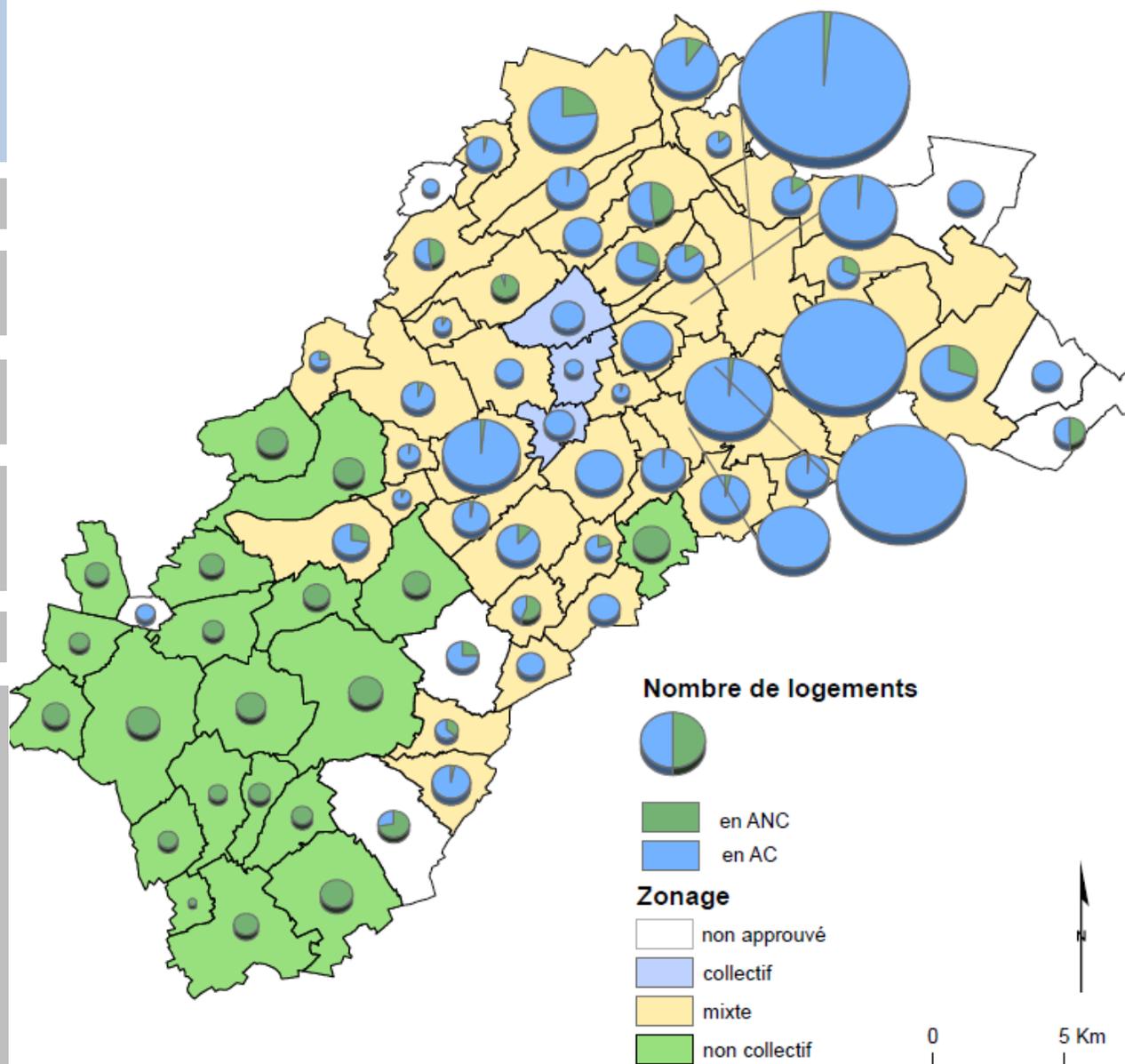
Unité :

/

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie

Indicateur du SDAGE



II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-03 :

Rejets des STEP par an

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

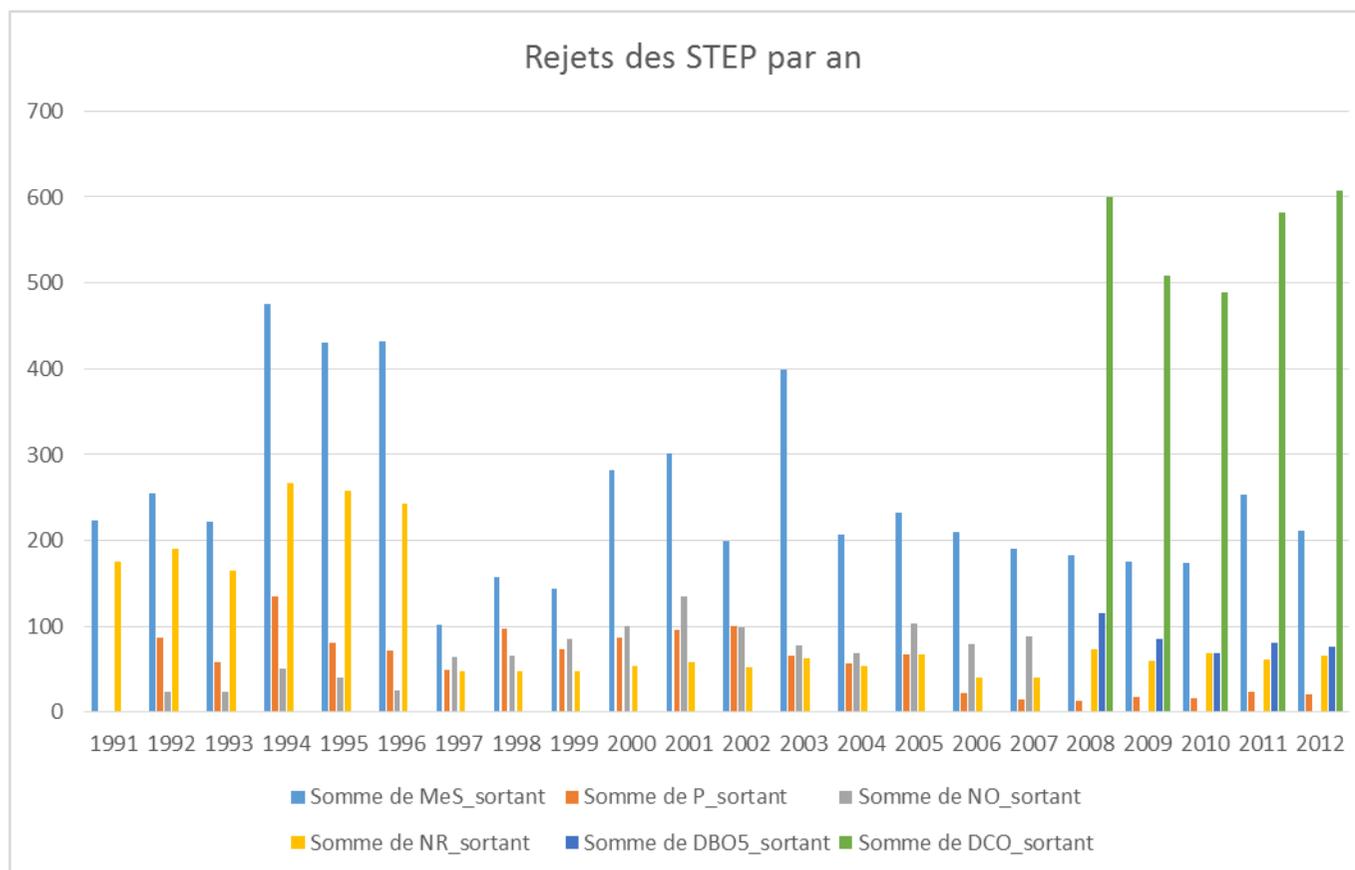
%, kg/j

Source :

AEAP

DDTM 62

Indicateur du SDAGE



Ce sont les assiettes sortantes utilisées pour le calcul des redevances.

A noter: le mode de calcul et les paramètres utilisés pour les redevances ont changés entre les années d'exploitation 2007 et 2008. A partir de 2008, ce sont DBO5 et DCO (à la place de MO) et NR (à la place de MA = NR + NO), MP est conservé mais peut être calculé différemment.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-04 :

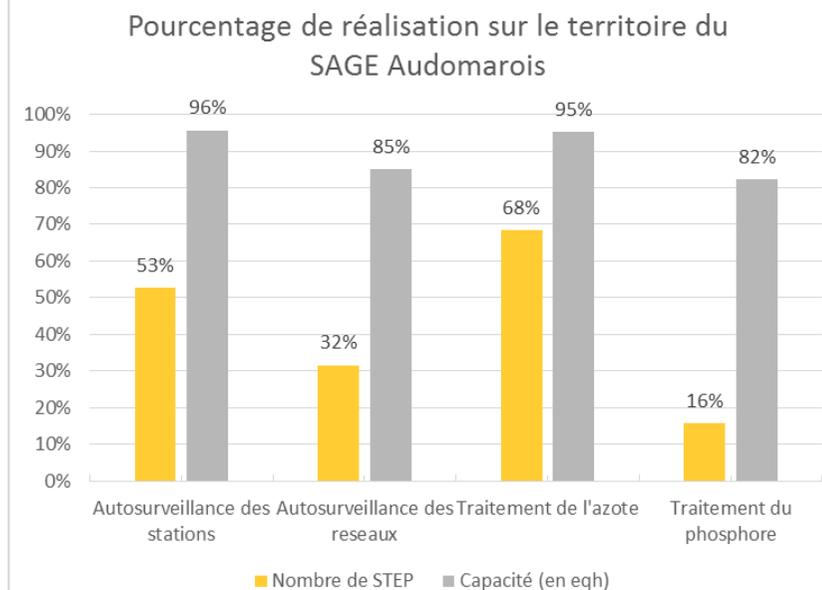
Nombre de stations d'épuration ayant mis en place l'autosurveillance (station et réseaux)

Nombre de stations ayant mis en place un traitement de l'azote

Nombre de stations ayant mis en place un traitement du phosphore

Autosurveillance : présence d'un manuel d'autosurveillance station et/ou réseau au 31/12/2013, par station

Traitement N et P : liste des STEP du SAGE et la mise en place de traitement de N et/ou P. Dernière mise à jour en 2011



Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

%, kg/j

Source :

AEAP

DDTM 62

Indicateur du SDAGE

Nom_STEP	Code_STEP	Date de mise en service	Capacité en eqh	Autosurveillance des stations	Autosurveillance des réseaux	Traitement de l'azote	Traitement du phosphore
NOORDPEENE SE	40210	01/07/2008	740			X	
RENESECURE SE	20228	01/10/2003	1500			X	
ST MOMELIN SE	11958	31/12/1996	600			X	
WATTEN SE	03896	01/01/1983	5000	Oui		X	
ACQUIN WESTBECOURT SE	40244	01/01/2009	1060			X	
ARQUES SE	10508	01/01/1977	40000	Oui	Oui	X	X
AVROULT SE	40248	01/06/2011	1200			X	
CLAIRMARAIS SE	04007	01/06/1985	1330	Oui	Oui	X	
EPERLEQUES	40239	01/01/2010	4400	Oui	Oui	X	
EPERLEQUES (ZAC MUGUET) SE	40249	01/01/2005	600				
ESQUERDES (LA NECQUE) SE	08275	01/01/2011	250				
ESQUERDES (LES EGLANTINES) SE	08276	01/01/2011	100				
HELFAUT SE	04009	01/11/1983	2000	Oui		X	
HEURINGHEM SE	40240	01/01/2011	2000	Oui	Oui	?	?
LEULINGHEM SE	40295	26/11/2010	3750	Oui	Oui	?	?
LUMBRES SE	02915	01/10/1980	3500	Oui		X	
NIELLES LES BLEQUIN SE	08293	01/09/2012	1000			?	?
ST OMER SE	10410	01/09/1990	87000	Oui	Oui	X	X
WIZERNES (NELLE) SE	10362	01/05/2005	7000	Oui		X	X
Nombre de STEP sur le territoire du SAGE			19	10	6	13	3
Capacité en eqh sur le territoire du SAGE			163030	155980	138480	155330	134000

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-05 :

Part de communes qui bénéficient d'un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Indicateur II-6 :

Etat d'avancement des diagnostics des dispositifs d'assainissement non collectif et taux de non-conformité.

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

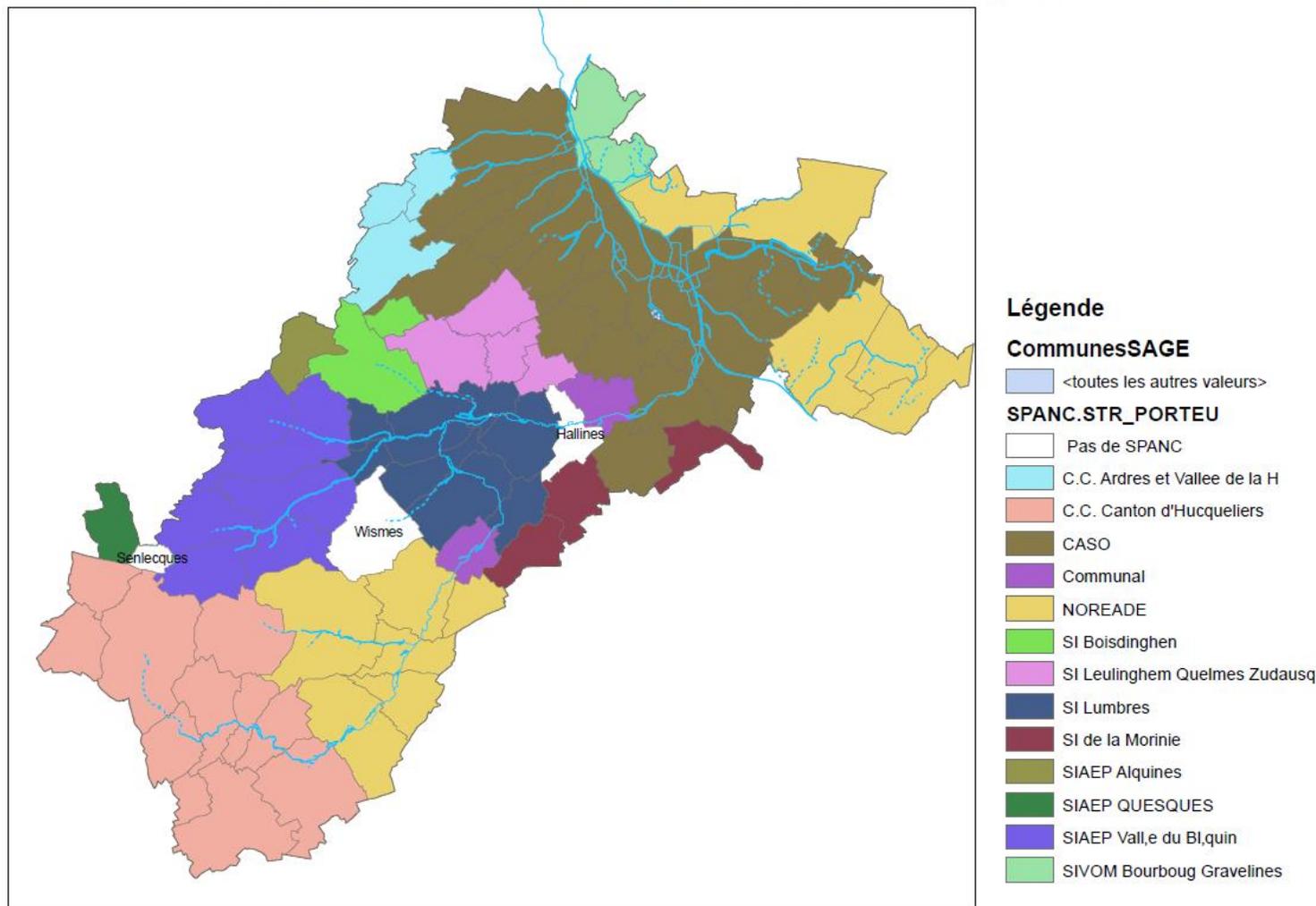
Unité :

%

Source :

SPANC

Etat avancement de la mise en oeuvre des SPANC



Analyse :

Comparativement aux données sur le bassin Artois Picardie, l'Audomarois montre une implication forte dans la mise en place de SPANC sur le territoire avec 95% du territoire couvert. L'avancement de la réalisation des diagnostics est plus disparate et varie selon les SPANC.

Rapport d'évaluation du SAGE Audomarois – 2014

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-7 :

Rejets des industries à redevance « Agence »

Indicateur II-8 :

Nombre de sites et sols pollués dans la base de données BASOL

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

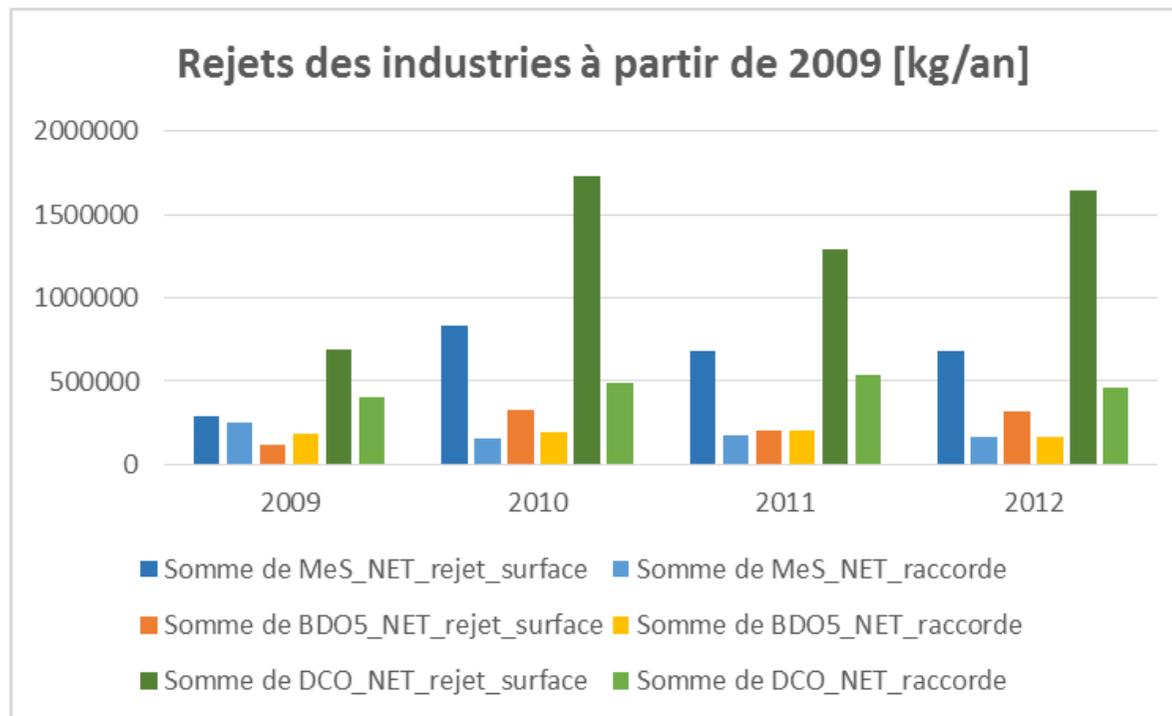
Unité :

Nb

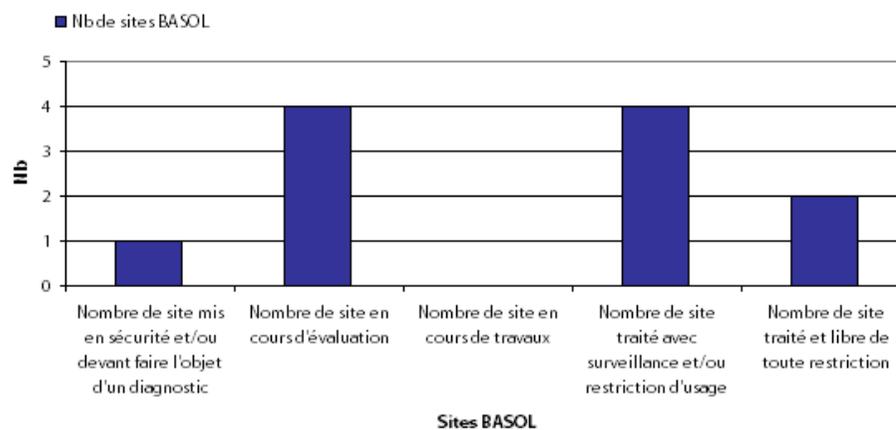
Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
BD BASOL

Résultats : estimation des rejets à partir des données redevance.



Actions sur les sites pollués du SAGE Audomarois



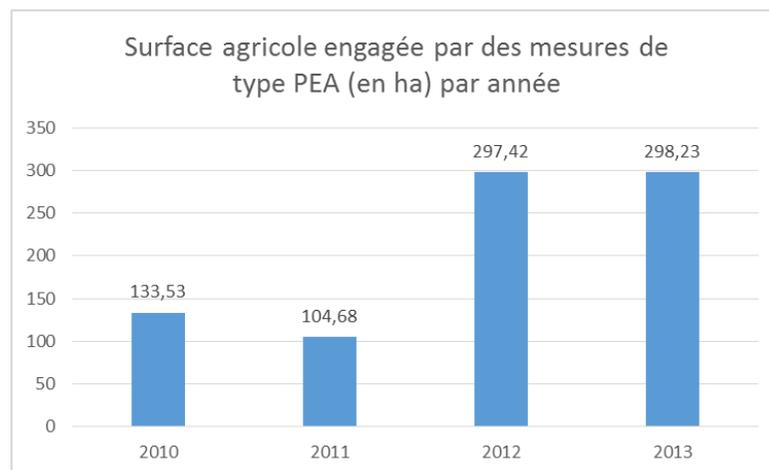
BASOL est une base de données nationale sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Les différentes classes de sites correspondent à celles de BASOL.

II. Lutte contre les pollutions

Indicateur II-9 :

Superficie concernée par des mesures de type « Programme Eau et Agriculture »



Analyse :

En 4 ans 834 hectares de terres agricoles ont été contractualisés sous le Programme Eau et Agriculture (PEA) de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Ce dispositif vient en complément du dispositif MAE.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :
Annuelle

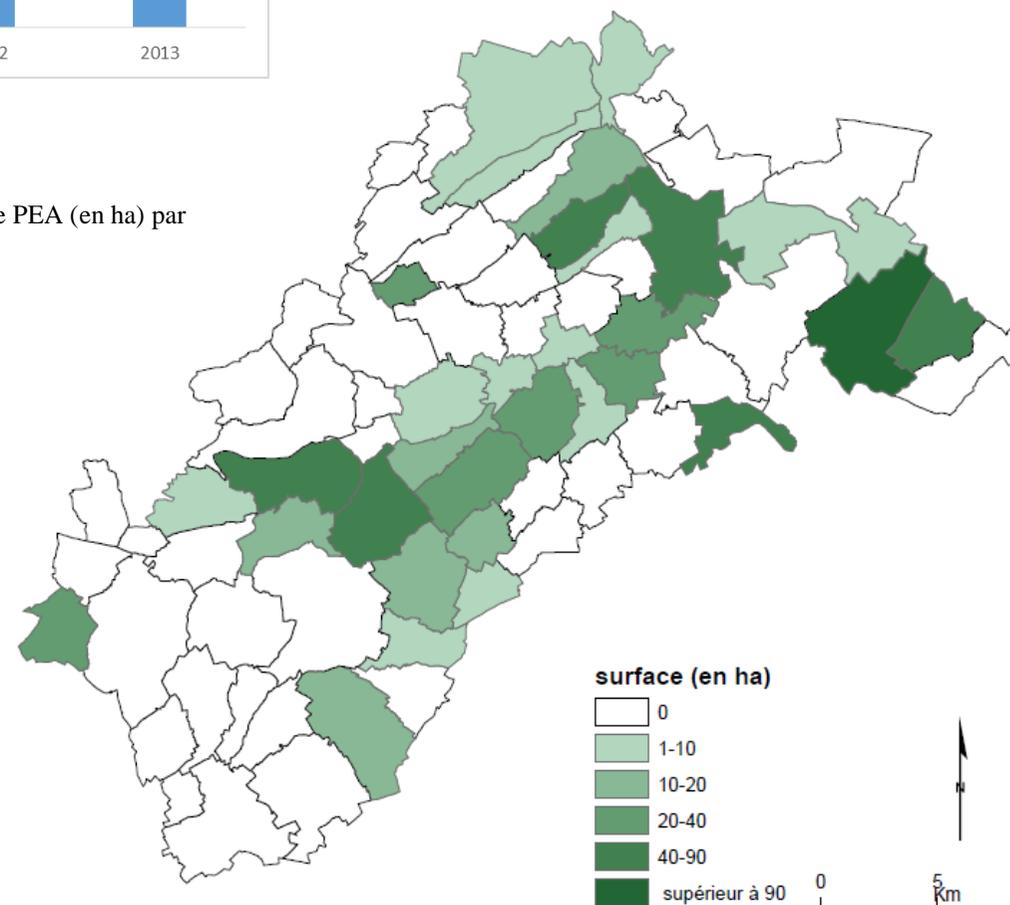
Echelle :
SAGE

Unité :
Ha, nb

Source :
AEAP, PNRCMO, SmageAa,
GABNOR,

Indicateur du SDAGE

Surface agricole engagée par des mesures type PEA (en ha) par commune



III. Valorisation des milieux aquatiques

Indicateur III-04 :

La prise en compte, la protection et la restauration des zones humides

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

SAGE

Unité :

Ha, nb

Source :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
PNRCMO, Natura 2000, Eden 62,
ENS

Indicateur du SDAGE

Résultats :

SAGE	SUPERFICIE SAGE (km ²)	SUPERFICIE ZDH (km ²)	PART ZDH (%)
SAGE AUDOMAROIS	667	54	8,0

LIMITES ADMINISTRATIVES

--- Périmètre du S.A.G.E Audomarois

LES ZONES À DOMINANTES HUMIDES

 Zones à dominantes humides identifiées par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en 2009

LES ZONES À ENJEUX

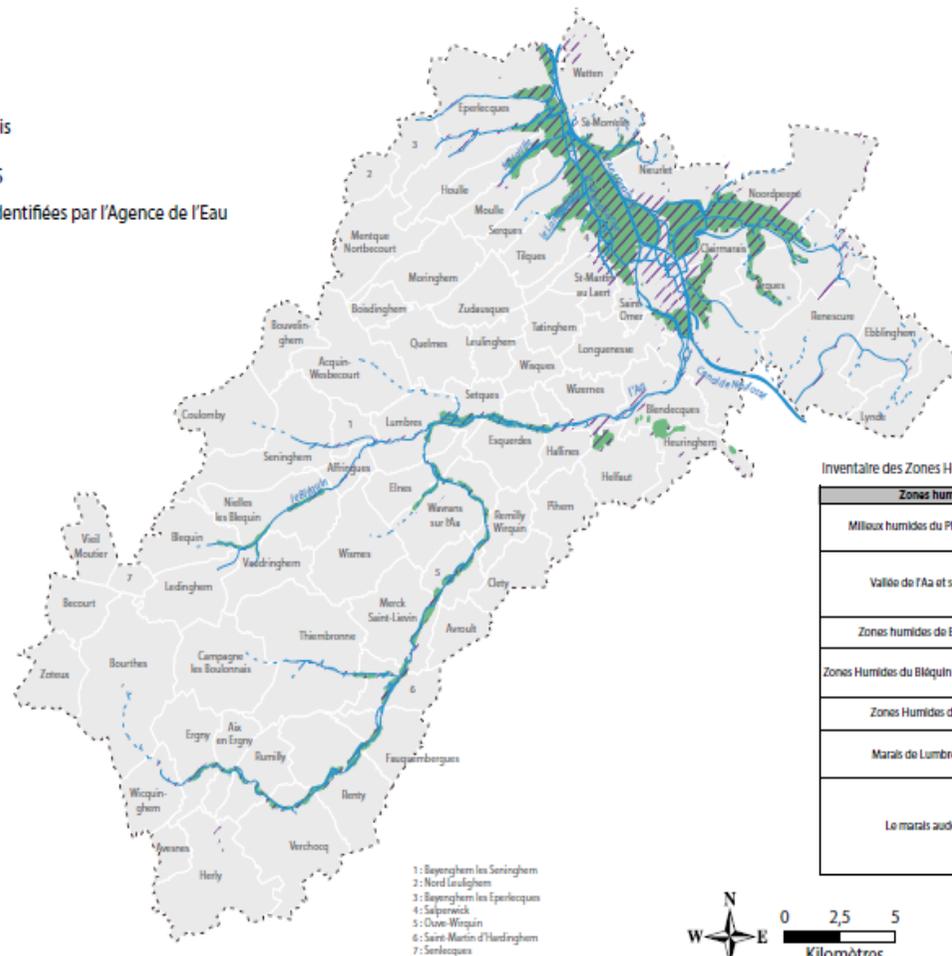
 Les zones humides à enjeux

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

— Cours d'eau

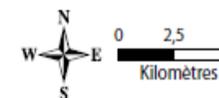
--- Cours d'eau temporaires

— Canaux et rivières canalisés



Inventaire des Zones Humides à Enjeux

Zones humides	Surface	Enjeux
Milieux humides du Plateau d'Helfaut	89 ha	Qualité de l'eau Alimentation en Eau Potable Patrimoine Naturel
Vallée de l'Aa et ses versants	262 ha	Qualité de l'eau Inondations Patrimoine Naturel
Zones humides de Elnes Wavrans	46 ha	Inondations Patrimoine Naturel
Zones Humides du Blôquin et Nielles les Blôquin	41 ha	Inondations Patrimoine Naturel
Zones Humides d'Esquerdes	57 ha	Alimentation en Eau Potable Inondations Patrimoine Naturel
Marais de Lumbres-Setques	68 ha	Qualité de l'eau Patrimoine Naturel Inondations
Le marais audomarois	2689 ha	Qualité de l'eau Alimentation en Eau Potable Étiage Inondations Patrimoine Naturel Usages



IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-01 :
 Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pris par an de puis 1988 et par communes.

Indicateur DE PRESSION

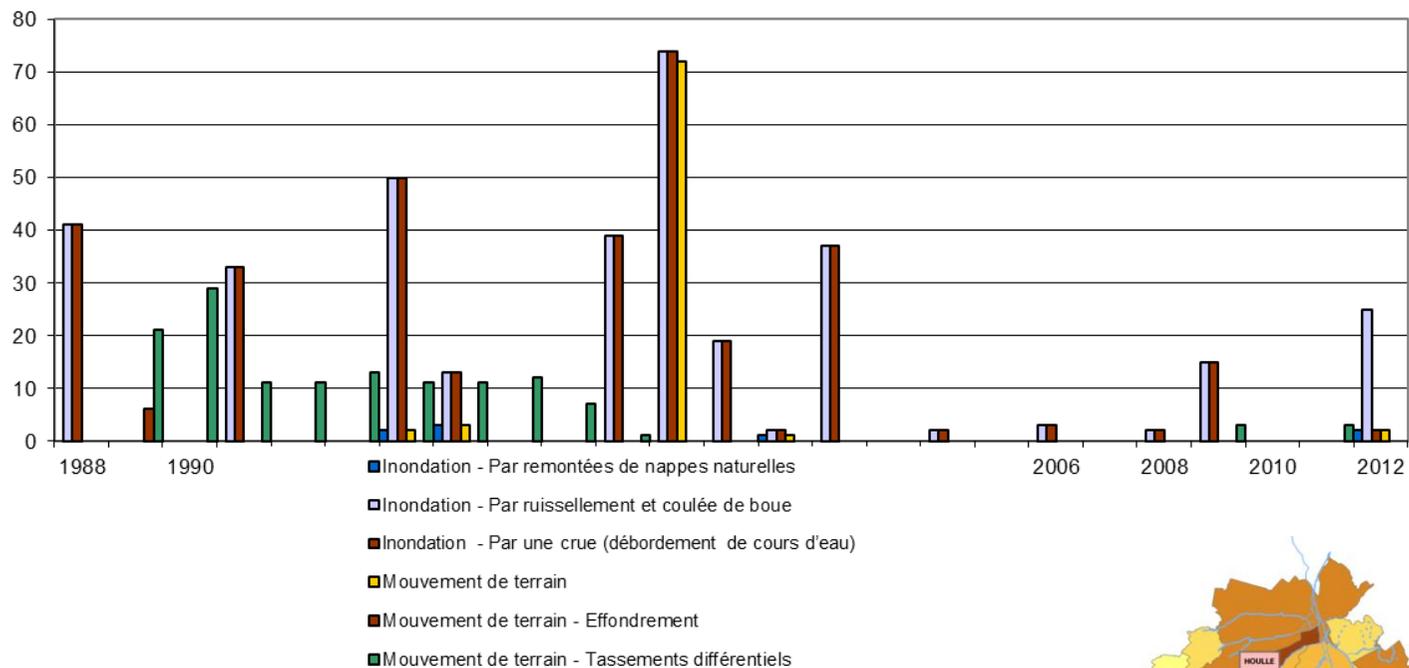
Fréquence de mise à jour :
 Annuelle

Echelle :
 Communes

Unité :
 Nb

Source :
 BD GASPAR

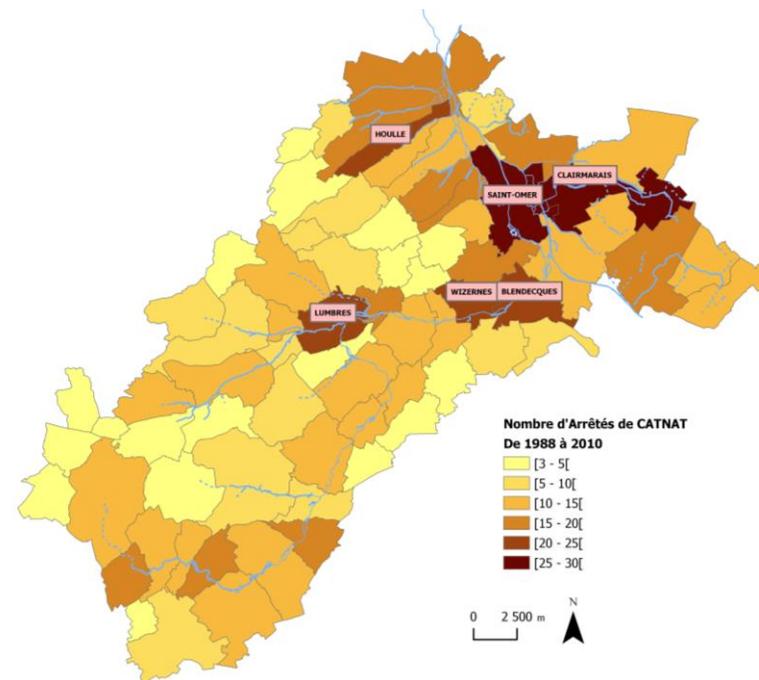
Les Arrêtés de catastrophes naturelles



Analyse :

Cet indicateur montre une tendance à la baisse depuis 2002 mais est à relativiser étant donné qu'un arrêté peut être pris pour une seule maison sinistrée.

Les données d'octobre 2012 montrent l'importance des ruissellements et coulées de boue qui ont particulièrement touchés la tête du bassin versant.



IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-02:

Rapport entre le nombre de PPRI approuvé et programmé

Résultats :

Indicateur DE REPONSE

Fréquence de mise à jour :

Annuelle

Echelle :

Communes

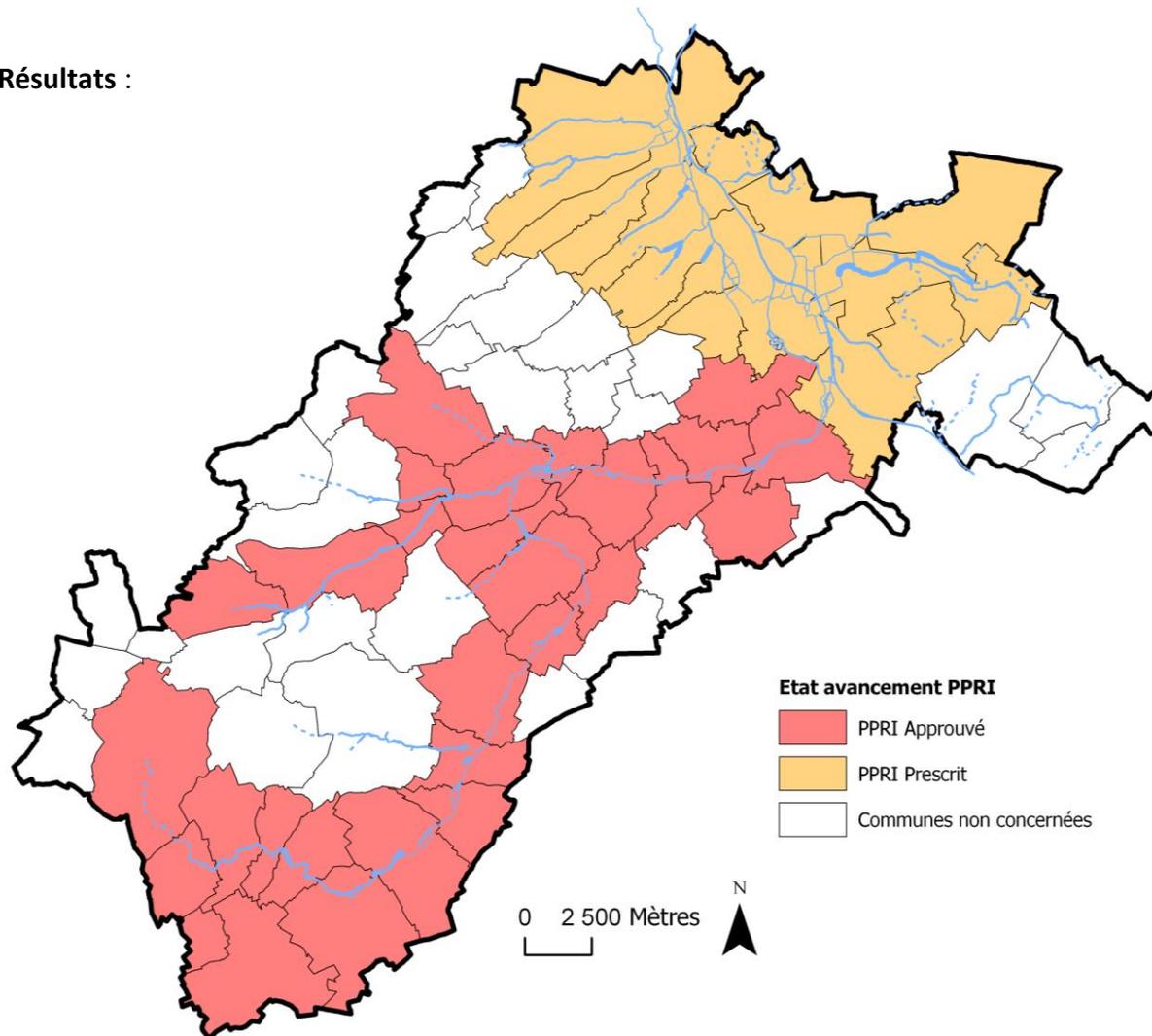
Unité :

%

Source :

DDTM 62

Indicateur du SDAGE



Analyse :

Le PPR de la vallée de l'Aa est approuvé depuis le 7 décembre 2009 et concerne 29 communes.

Le PPR du marais est prescrit depuis 2000. Une réflexion est en cours afin d'envisager la poursuite de son élaboration.

IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-03 :

Programme de lutte contre les inondations

Fiches actions	Objectifs	Etat d'avancement
I.1 Evaluation	Analyses Coût Bénéfice Evaluation à mi-parcours Evaluation en fin de programme	Comité technique restreint le 3 avril 2014 Comité technique le 13 juin 2014 Validation de la 1ère phase de l'étude d'évaluation (résultats des analyses coût bénéfice) par le comité de pilotage du PAPI de l'Audomarois (23 juin 2014)
I.2 Repères de crue	Mise en place de repères de crue sur les communes à risques	Installation de deux échelles limnimétriques (communes d'Esquerdes et de Nieurlet).
I.3 Actions pédagogiques (en partenariat avec le parc naturel régional)	Instituer la culture du risque à destination du grand public et du public scolaire	Cycle 3: Préparation du projet d'animation pour l'année scolaire 2014-2015 Réunion le 18 septembre 2014: présentation du projet aux partenaires Grand public: Participation au festival ventileau organisé par Enerlya (le 5 juillet 2014)
I.4 Observatoire des crues	Vulgariser et diffuser une connaissance objective du risque d'inondation	Alimentation de la revue de presse des crues (période reprise par celle-ci: 1982 à 2014) http://www.smageaa.fr/La-revue-de-presse-des-crues
I.5 DICRIM	Accompagner les communes pour élaborer et diffuser les DICRIM	Poursuite de l'animation auprès des communes pour la réalisation de leurs DICRIM 1 DICRIM imprimé (Wizernes)
II.1 Station limnimétrique Acquin	Quantifier les apports du ruisseau d'Acquin Intégrer la station au réseau de vigilance de l'Aa	Installation de la station limnimétrique temporaire sur le ruisseau d'Acquin (par l'entreprise OTECH)
III.1 PCS	Accompagner les communes pour élaborer et mettre en œuvre les PCS	/
IV.1 PPRI Maîtrise d'ouvrage Etat	Etablir le PPR	Préparation des pièces du marché pour l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondations du Marais Audomarois Diffusion du CCTP aux partenaires techniques pour avis Intégration au CCTP des propositions formulées par les acteurs techniques (un tableau de synthèse reprenant les remarques transmises sera communiqué)
IV.2 Guide des zones à risque Marais Maître d'ouvrage: agence d'urbanisme de Saint-Omer	Prendre en compte le risque dans les projets d'aménagement (commune du marais audomarois)	/
IV.3 Suivi du PPRI Maîtrise d'ouvrage Agence d'urbanisme de Saint-Omer	Evaluer la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et proposer le cas échéant des pistes d'amélioration	Poursuite de la mise en œuvre de la fiche action avec l'Agence d'urbanisme, la CLE de l'Audomarois et le SmageAa
V.1 Réduction de la vulnérabilité sur site	Accompagner les personnes et les activités pour déterminer et mettre en œuvre des opérations de réduction de la vulnérabilité sur le bâti	Dépôt d'une demande de financement auprès de l'Etat concernant le volet "étude" du programme (communication et diagnostics) Création d'une plaquette de communication présentant le diagnostic gratuit, à destination des riverains et des entreprises Poursuite des démarches pour la mise en place du programme
V.2 Résilience du marais	Favoriser le retour à la normal après une crue (mesures pour augmenter le ressuyage des terres, mise en œuvre de l'étude sur la gestion des casiers)	/
VI.1 Champs d'inondation contrôlée	Réduire l'aléa des crues moyennes à rares par la mobilisation du champ d'expansion des crues	<u>Foncier</u> Poursuite des acquisitions foncières (EPF) et des échanges fonciers (SAFER) Poursuite du suivi des propriétaires et des exploitants (en lien avec la phase PRO) <u>Conception (V2R)</u> Poursuite de la phase Projet du marché de maîtrise d'oeuvre (plans, coupes...) <u>Diagnostics archéologiques</u> Poursuite et fin du diagnostic archéologique sur le site 1 (Saint-Martin-d'Hardinghem) <u>Mise en valeur des milieux humides de fond de vallée</u> Fin du stage pour la mise en place d'une notice de gestion écologique des champs d'inondation contrôlée: ébauches et démarches préalables à la gestion écologique des sites en fonction du contexte (foncier, potentiel écologique...)

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Echelle :

Unité :

Source :

Indicateur du SDAGE

IV. Gestion de l'espace et des écoulements

Indicateur IV-03 :

Programme de lutte contre les inondations

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

Echelle :

Unité :

Source :

Indicateur du SDAGE

VI.2.1 Quartiers hautement vulnérables - Blendecques <i>Maître d'ouvrage: commune de Blendecques</i>	Limiter le risque d'inondation pour le centre ville de Blendecques	Attribution du marché "études de reconnaissances géotechniques" à l'entreprise CEBTP GINGER Prise de l'arrêté d'occupation temporaire des parcelles concernées par les sondages géotechniques le 29 juillet 2014 Lancement des sondages géotechniques le 24 septembre 2014
VI.2.2 Quartiers hautement vulnérables - Wavrans sur l'Aa <i>Maître d'ouvrage: Conseil Général du Pas de Calais</i>	Limiter le risque d'inondation pour le centre ville de Wavrans	Action terminée
VI.2.3 Quartiers hautement vulnérables - autres sites	Réalisation d'études hydrauliques sur les secteurs restants sensibles au risque d'inondation malgré le projet de travaux des Champs d'inondation contrôlée	Comité de pilotage le 22 mai 2014: présentation de l'étude préliminaire (groupement V2R/ISL)
VI.3.1 Rétention en tête de BV Aa <i>Maître d'ouvrage: communauté de communes du canton d'Hucqueliers</i>	Réguler les flux sur les versants agricoles de la tête de bassin versant de l'Aa pour réduire l'aléa	Proposition et modélisation des nouveaux scénarios d'aménagements (AntéaGroup) Définition des besoins topographiques nécessaires au projet Attribution du marché au cabinet de géomètre Ingeo
VI.3.2 Rétention en tête de BV Bléquin <i>Répartition de la maîtrise d'ouvrage entre la CCPL et le SmageAa</i>	Réguler les flux sur les versants agricoles de la tête de bassin versant du Bléquin pour réduire l'aléa	/
VI.3.3 Rétention en tête de BV Ruisseau d'Acquin <i>Maître d'ouvrage: communauté de communes du pays de Lumbres</i>	Réguler les flux sur les versants agricoles de la tête de bassin versant du ruisseau d'Acquin pour réduire l'aléa	/
VI.4 Animation agricole	Ralentir et infiltrer les eaux en amont par des aménagements paysagers légers et des pratiques agricoles adaptée	<u>Communauté de communes du canton d'Hucqueliers et environs</u> (partenariat entre la communauté de communes, la chambre d'agriculture, le Symcêa et le SmageAa) Poursuite du conventionnement avec les exploitants pour la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce (chambre d'agriculture 62) Rédaction de la demande de déclaration d'intérêt général (Symcêa-SmageAa) Comité technique le 23 juillet: définition des suites à donner (DCE, planning prévisionnel...) <u>Communauté de communes du canton de Fauquembergues</u> Discussions pour la mise en place d'un partenariat entre la communauté de communes, le Symsagel et le SmageAa Réunion le 9 juillet 2014: présentation et approche méthodologique du programme "érosion" à lancer sur le territoire de la CCCF suite au diagnostic de la chambre d'agriculture (bassins versants de l'Aa et de la Lys) Comité de pilotage le 25 septembre 2014: présentation du projet aux élus et partenaires (technique et financier): diagnostic - méthodologie <u>MAEC</u> Réflexion entre partenaires (pays, PNR, chambre d'agriculture, SmageAa...) en vue d'un éventuel projet commun "Projet Agro-Environnementale et Climatique - PAEC" à l'échelle du Pays de Saint-Omer (appel à projet Région) Réunion technique le 11 septembre 2014 Animation sur les communautés de communes du canton de Fauquembergues et de Hucqueliers ? modalité à définir
VII.1 Etudes de danger <i>Répartition de la maîtrise d'ouvrage entre la CASO et le SmageAa</i>	Réalisation d'études de danger sur les digues existantes	<u>Territoire de la CASO</u> Réalisation des études géotechniques nécessaires à la poursuite des études de danger <u>Territoire en amont de la CASO</u> Finalisation de l'inventaire des ouvrages existants (mission de stage) Réunion technique le 16 juillet 2014 entre les services de la DDTM et le SmageAa: présentation de l'inventaire des ouvrages
VII.2 Réfection des digues <i>Maître d'ouvrage: propriétaires</i>	Remise en état des digues suivant les résultats de l'étude de danger	/

V. Maintien des activités du marais audomarois

Indicateur V-01 :

Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois

Indicateur D'ETAT

Fréquence de mise à jour :

5 ans

Echelle :

Marais

Unité :

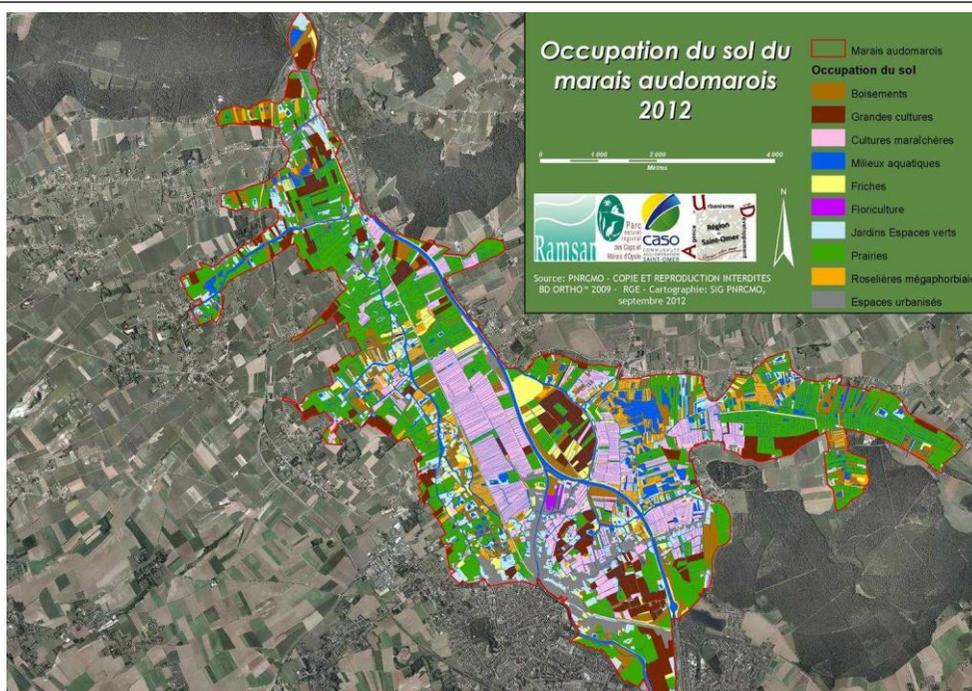
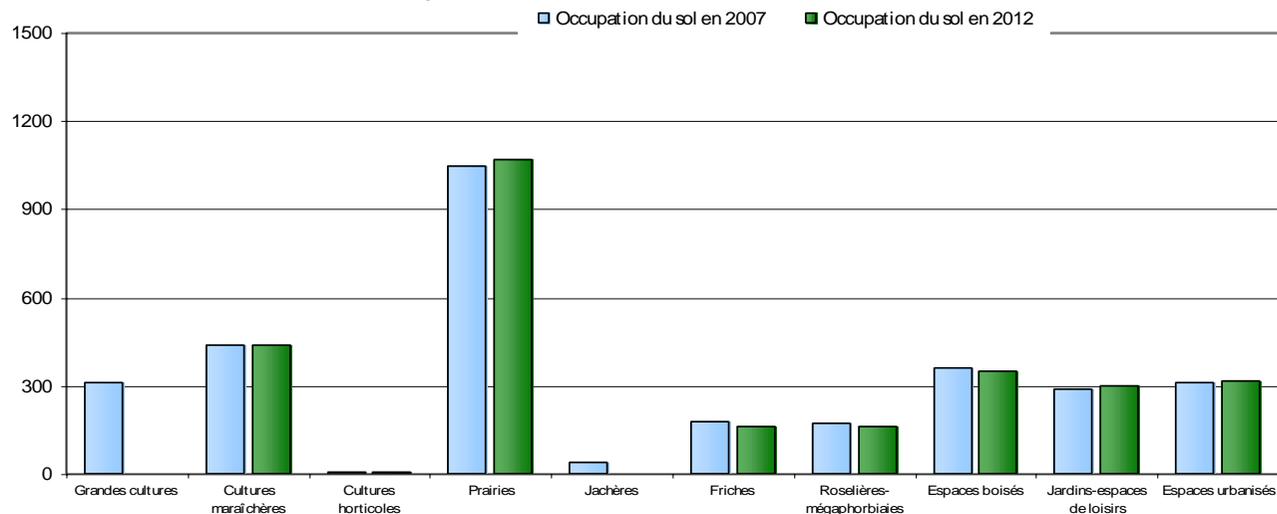
ha

Source :

PNRCMO

Résultats :

Evolution de l'occupation du sol sur le marais audomarois



Analyse :

En 5 ans l'occupation du sol n'a que très peu varié. 276 ha de parcelles ont changé d'affectation entre 2007 et 2012, soit 7.4% du territoire. Le déclin des surfaces agricoles constaté depuis les années 50 a été enrayer pour les voir même augmenter pour la première fois (+3.1%). Toutefois on constate que la superficie des grandes cultures ne cesse de progresser (+10.9%). Pour moitié, les prairies qui ont changé d'affectation, se sont transformées en grande culture (environ 30 ha), ceci en partie dû à la suppression de la valeur jachère. La surface boisée qui augmentait également depuis les premiers relevés a également baissé (-2.5%)

L'objectif de stopper cette évolution négative a semble-t-il été réalisé, même si les chiffres ne concernent encore que des superficies modestes.

V. Maintien des activités du marais audomarois

Indicateur V-02 :

Évolution du nombre d'habitations légères de loisirs (HLL) dans le marais audomarois

Indicateur V-03 :

Nombre de rats musqués piégés

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

5 ans

Echelle :

Marais

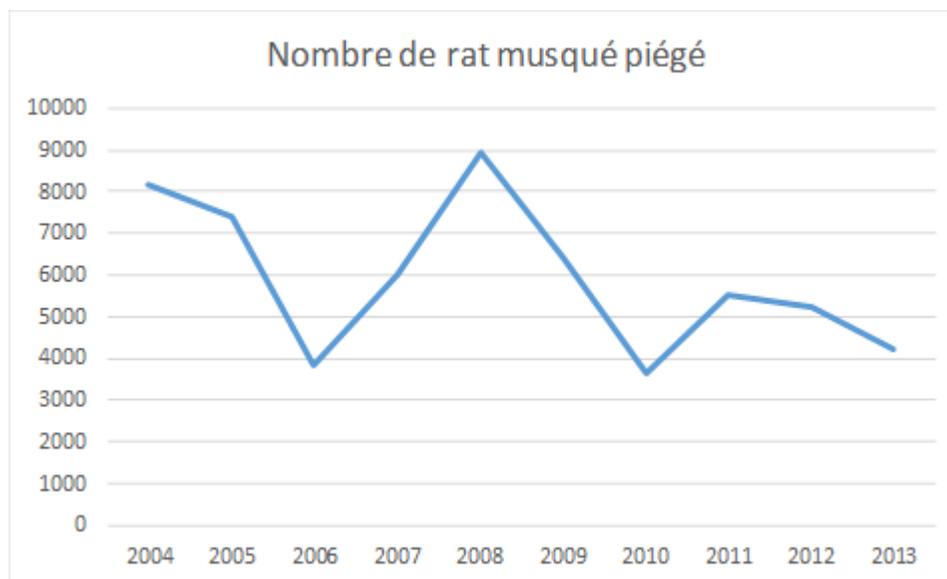
Unité :

Nb

Source :

PNRCMO, CASO

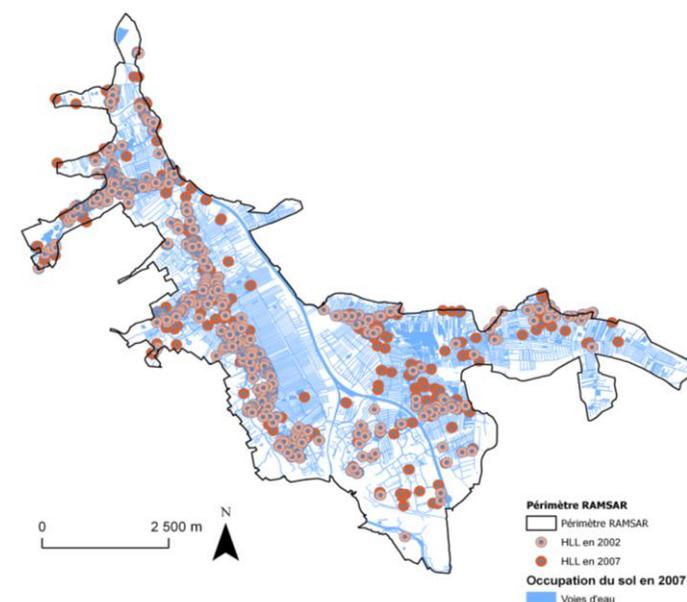
Résultats :



TYPE		DESTINATION					Total
		Autre	Chasse	Exploitation Agricole	Habitat de Loisirs	Habitat traditionnel	
	Bâti Dur	174	2	8	127	248	559
	Bâti Léger	860	96	46	295	7	1304
	Caravane	19			141		160
	Ensemble bâti	3		10	1	23	37
	Mobil Home	1			34	1	36
	Total	1057	98	64	598	279	2096

Analyse :

L'inventaire des HLL a été largement remanié en 2012, compte-tenu notamment d'incohérences sur l'utilisation de termes (incohérences juridiques). Il a été décidé que l'inventaire réalisé en 2012 servirait "d'état zéro".



VI. Communiquer et sensibiliser autour du SAGE

Indicateur VI-01 :

Nombre d'actions de communication initiées par la CLE

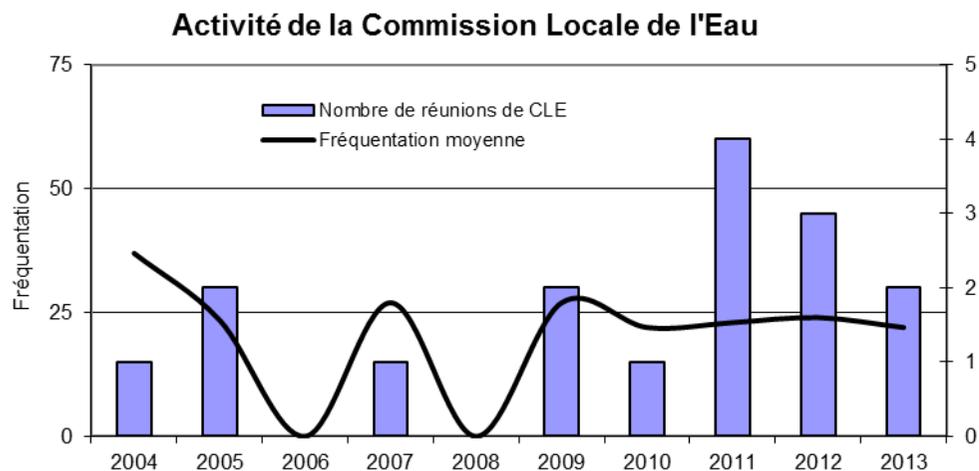
Indicateur VI-02 :

Nombre d'envoi par année du document SAGE

Indicateur VI-03 :

Nombre de connexions par année sur le site du SAGE

Résultats :



Analyse :

Le nombre de réunion de CLE est en moyenne d'une à deux selon les années. A noter l'absence de réunion de CLE en 2006 et en 2008 du fait de l'absence d'une liste de CLE officielle a la suite d'élections. En 2011 il y aura eu en tout 4 réunions de CLE et 3 en 2012 ce qui a permis d'effectuer la révision du SAGE de l'Audomarois dans les délais réglementaires (avant fin 2012). Il ne s'agit que des réunions plénières de CLE et ne compte pas les réunions des commissions thématiques ou de comité de pilotages spécifiques.

Indicateur DE PRESSION

Fréquence de mise à jour :

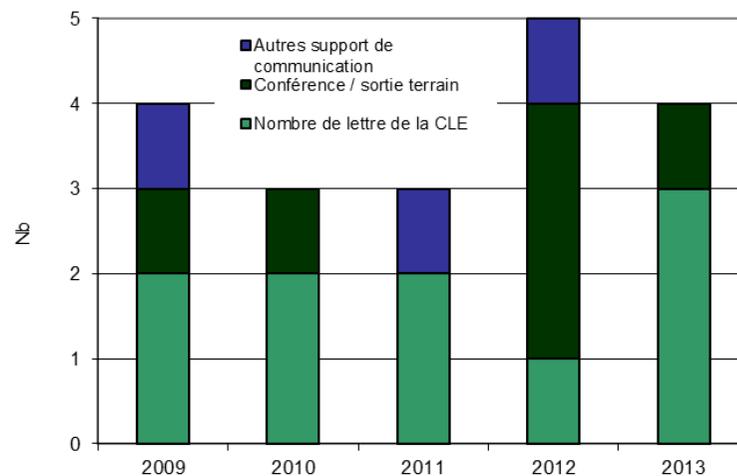
Echelle :

Unité :

Source :

Indicateur du SDAGE

Nombre d'actions de communication



En ce qui concerne les opérations de communication, 3 lettres de communications ont été réalisé ainsi qu'une journée de sensibilisation sur la thématique des eaux pluviales.

Cependant la question de la pertinence des modalités de communication sur le SAGE est posée et une réflexion devrait avoir lieu afin de valoriser ces méthodes de communication.

GLOSSAIRE

> Bassin versant

Zone géographique où toutes les eaux s'écoulent vers le point le plus bas (l'exutoire) et se rejoignent pour former un cours d'eau, un lac ou une nappe souterraine. Ainsi dans un bassin versant, il y a continuité : longitudinale, de l'amont vers l'aval (ruisseaux, rivières, fleuves) ; latérale, des crêtes vers le fond de la vallée ; verticale, des eaux superficielles vers des eaux souterraines et vice versa. Les limites sont la ligne de partage des eaux superficielles.

> Bon état écologique

Bonne qualité des rivières, lacs, estuaires et côtes du point de vue aquatique et de la composition chimique de l'eau. Le bon état écologique est un des objectifs souhaités pour 2015 par l'Europe.

> CLE

Commission locale de l'eau. Commission de concertation instaurée par la loi sur l'eau du 3/01/92 et instituée par le préfet, elle est chargée de l'élaboration, de la révision et du suivi d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Sa composition est fixée par la loi et précisée par décret.

> Corridor biologique

Ensemble naturel qui garantit habitat et dispersion à la faune et la flore. En reliant les habitats, les corridors sont donc des espaces de circulation pour les espèces ainsi que des lieux de refuge et de vie.

> Crue

Phénomène caractérisé par une montée plus ou moins brutale du niveau d'un cours d'eau, liée à une croissance du débit jusqu'à un niveau maximum. Ce phénomène peut se traduire par un débordement du lit mineur. Les crues font partie du régime d'un cours d'eau. En situation exceptionnelle, les débordements peuvent devenir dommageables par l'extension et la durée des inondations (en plaine) ou par la violence des courants (crues torrentielles). On caractérise aussi les crues par leur période de récurrence ou période de retour.

> DCE

Directive cadre sur l'eau. Elle fixe pour les 27 Etats membres européens un calendrier, un programme de travail, et un objectif : atteindre le bon état écologique en 2015.

> Ecosystème (biotope - biocénose)

L'écosystème est l'ensemble des phénomènes biologiques contribuant à l'évolution d'un milieu naturel. L'écosystème est constitué par le biotope et la biocénose. Le biotope est l'espace où les facteurs physiques et chimiques de l'environnement restent sensiblement constants (une grotte, une mare...). La biocénose est l'ensemble des êtres vivants (animaux et végétaux) qui vivent dans le biotope.

> Erosion

Phénomène d'entraînement des sols par la pluie, le vent et les vagues.

> Espèce végétale invasive

Espèce qui, s'étant établie dans un nouveau domaine géographique (écosystème ou habitat naturel ou semi-naturel), y est un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique.

> Expansion des crues

Les zones d'expansion des crues sont des espaces naturels ou aménagés où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau (lit majeur). L'expansion momentanée des eaux diminue la hauteur maximum de la crue et augmente sa durée d'écoulement. Cette expansion participe à la recharge de la nappe alluviale et au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général, on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés.

> Frayère

Lieu de reproduction des poissons, la femelle déposant ses oeufs et le mâle les fécondant.

> GDON

Groupe de défense des organismes nuisibles. Structure qui surveille localement l'apparition et l'évolution d'organismes nuisibles pour les cultures, notamment les rats musqués.

> Lit majeur

Espace situé entre le lit mineur et la limite de la plus grande crue historique répertoriée.

> Lit mineur

Espace fluvial, formé d'un chenal unique ou de chenaux multiples et de bancs de sables ou galets, recouverts par les eaux coulant à pleins bords avant débordement.

> Mesures agri-environnementales

Les mesures agri-environnementales visent une meilleure prise en compte de l'environnement (protection des eaux,...) dans les pratiques agricoles. Le dispositif est co-financé par l'Europe, l'état et dans certains cas par les Agences de l'Eau.

> Plan Communal de Sauvegarde

C'est un outil permettant aux communes de faire face aux situations exceptionnelles. Cette organisation vise à protéger les personnes et à les mettre en sécurité en lieu sûr (et non pas à leur porter secours qui est le rôle des services départementaux de secours) en répartissant des missions prédéfinies entre différents acteurs identifiés prenant part à la crise et en considérant les moyens disponibles sur la commune.

> Poissons migrateurs

Poissons qui se déplacent périodiquement entre leur zone de reproduction et leurs zones de développement (lieu de vie des juvéniles et des adultes). Certaines espèces vivent alternativement en eau douce et en eau de mer : ce sont les "grands migrateurs".

> Ripsisylve

Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones) ; elles sont constituées de peuplements particuliers du fait de la présence d'eau pendant des périodes plus ou moins longues (saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes plus en hauteur, chênes pédonculés, charmes sur le haut des berges).

> Risques liés aux inondations

Atteintes à la vie, à la santé ou dommages qui peuvent se produire dans les zones inondables. Dans celles-ci, on peut distinguer plusieurs niveaux de risques en fonction de la gravité des dommages à craindre compte tenu de la hauteur de submersion, de la vitesse du courant (pour la crue considérée) et de la vulnérabilité des sites exposés.